

27 - Festivités Victor Hugo - Conventions de partenariat

M. GOVIGNAUX, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : La maison natale de Victor HUGO ouvrira ses portes en 2013 au 140 Grande Rue.

Partout dans le monde Victor Hugo est célébré ; Hugo est un personnage universel. Depuis plus de deux siècles, Besançon s'honore d'être la ville qui l'a vu naître : pourtant aujourd'hui seules une plaque et une vitrine viennent rappeler aux passants, aux Bisontines et Bisontins et aux touristes l'existence de la maison natale de l'écrivain.

Ceux-ci s'étonnent de ne pouvoir visiter la maison où est né le grand homme. L'ouverture de la maison natale de Victor Hugo est donc en projet. Il ne s'agira pas d'ouvrir un musée, il en existe de nombreux et très riches. L'espace sera ludique et pédagogique.

Sera évoqué dans le lieu qui l'a vu naître l'homme politique, l'homme engagé : il s'agit de conduire les visiteurs à s'approprier les combats et les engagements d'Hugo en les touchant sur le plan émotionnel.

La mise en place d'une scénographie vivante et attractive, révélatrice du contenu thématique retenu devra permettre d'adresser des messages clairs afin de capter l'attention de tous : grand public, touristes, Bisontins...

Des manifestations seront organisées en février 2012 à l'occasion du 210^{ème} anniversaire de la naissance de Victor HUGO et du 150^{ème} anniversaire de la parution des «Misérables». Ces festivités seront l'occasion pour le Maire d'annoncer au public le projet d'ouverture de la maison natale.

Le programme des manifestations comportera différentes productions avec les acteurs culturels locaux : concert de l'Orchestre, cycle cinéma de l'Espace Planoise sur les Misérables, spectacle musical et théâtral et plusieurs conférences dont une de Robert BADINTER.

En complément, de nombreuses animations associeront les Bisontins à l'événement.

Différents partenariats ont été mis en place pour cet événementiel et nécessitent la signature de conventions :

- Convention avec le Théâtre de l'Espace - Scène Nationale pour l'organisation du cycle de cinéma du 20 au 22 février (1 327,56 €),
- Convention avec les Amis du Festival Hugo et Egaux pour l'achat du spectacle «Histoire de Gavroche» du vendredi 24 février (10 000 €),
- Convention de partenariat avec le Théâtre Musical pour l'achat du spectacle «tempête sous un crâne» du dimanche 26 février (6 330 €).

En cas d'accord, les dépenses seront imputées en fonction de leur nature sur le budget de la Mission Victor Hugo (crédits ouverts au chapitre 011 - charges à caractère général).

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur ce projet
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer toutes conventions à intervenir dans ce cadre.

«**M. LE MAIRE** : Il y aura donc en février 2012 des manifestations importantes à Besançon sur lesquelles nous reviendrons car ce n'est pas le sujet de ce soir : le 210^{ème} anniversaire de la naissance de Victor Hugo et aussi le 150^{ème} anniversaire de la publication des «Misérables». Un livre sera d'ailleurs édité dans le cadre d'un partenariat avec une maison d'édition célèbre, Gründ ; les textes seront écrits par Gonzague Saint-Bris et les dessins réalisés par Philippe Lorrain, nous aurons l'occasion d'en reparler, un très bel ouvrage dont nous pourrions être fiers et qui s'appellera «Tête à tête avec Victor Hugo».

Pas de remarques, c'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DAHOUI, M. MONNEUR, Mme JOLY, M. GENDRAUD, M. OMOURI, M. LE MAIRE, M. GOVIGNAUX, Mme MICHEL, M. DEVESA, M. BONNET et M. ROSSELOT n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2011.